

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 10 AVRIL 1894.

---

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics  
pour l'exercice 1894 (1).

---

## I. AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. DE STUERS.

---

### ART. 8.

Ajouter au texte les mots : Subside à la Chambre syndicale belge pour l'exportation des produits de la Ferme, 10,000 francs.

FERD. DE STUERS,  
C<sup>te</sup> ED. DE ROUILLÉ,  
PIETERS,  
LÉON D'ANDRIMONT,  
ED. STEURS,  
C<sup>te</sup> DE BRIEY.

---

## II. AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. STEURS.

### ART. 12.

Il est ouvert un crédit de 500,000 francs pour l'achat d'étalons de race belge. Ceux-ci seront revendus et mis à la disposition des éleveurs pendant cinq années au moins.

ED. STEURS.

---

(1) Budget, n° 117, VII (session de 1892-1893).  
Budget amendé, n° 6, VII.  
Rapport, n° 74.